

Recyclage SSIAP 1 - RY SSIAP 1

Public visé et Pré requis de la formation : Etre titulaire de la qualification SSIAP1 en cours de validité Conditions d'accès : PSC 1 de moins de 2 ans ou SST ou PSE en cours de validité Attestation d'exercice des fonctions d'agent de sécurité incendie pendant 1607 heures durant les 24 derniers mois.

Durée : 2 jours Heures : 14 h

Nombre maximum de places par session: 12

Délai d'accès à la formation : 15 jours avant la formation

Prix: 250 € / pers. **Code CPF**: RS5641

Désignation CPF: Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes (SSIAP) niveau 1

Taux de satisfaction: 86.67%

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : Formation et locaux accessibles aux personnes en situations de handicap. Afin de pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions, un contact avec notre centre de formation est impératif

Actions de formation

OBJECTIFS

La formation SSIAP est régie par l'arrêté du 2 mai 2005 modifié : « La surveillance des établissements doit être assurée en présence du public (...) le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi » — articles MS 45, 46 et 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public S'assurer du maintien des connaissances théoriques et pratiques liées aux fonctions d'un Agent de Sécurité Incendie en ERP (Établissement Recevant du Public) ou en IGH (Immeuble de Grande Hauteur)

MATERIEL

Sans objet

DÉOUCHÉS

Agent de sécurité incendie SSIAP 1 Possibilité d'évoluer dans des fonctions de Chef d'Équipe après 1607 heures de travail en qualité d'Agent de sécurité incendie

ÉQUIVALENCES

Sans objet

SPÉCIALITÉ

Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance

VALIDATION

Attestation de recyclage SSIAP 1

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

PC Sécurité. et système de vidéoprotection avec caméras. Vidéoprojecteur, tableau blanc. Documents supports de formation projetés. Cours théoriques Système de sécurité incendie : centrale de mise en sécurité incendie ou système analogue, équipée de voyants règlementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentation. Dispositifs Associés de Sécurité : volet de désenfumage équipe du système de déclenchement, clapet coupe-feu équipé, exutoire Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels, modèles de coupure d'urgence Extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO² Robinet d'incendie armé en état de fonctionnement Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents Extincteurs de formation pour pratique sur feux réels Alarmes Téléphones Registre de prise en compte des évènements Modèles d'imprimés : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses

QUALIFICATION DE L'INTERVENANT

Formateur spécialisé en sécurité incendie et/ou détendeur d'une qualification SSIAP

ÉVALUATION

Test QCM

Arrêté du 2 mai 2005 modifié : « La surveillance des établissements doit être assurée en présence du public (...) le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi » – articles MS 45, 46 et 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public

Contenu pédagogique

- Poste de sécurité
- Fonctionnement d'un poste de sécurité
 Exercices interactifs de réception d'appels
- Rondes de sécurité et surveillance travaux

- Rondes de sécurité et surveillance travaux
 Conduite d'une ronde de sécurité
 Rondes applicatives
 Appel et réception des services publics de secours
 Appel, accueil et guidage des services de secours
 Mise en application
 Mise en situation d'intervention
 Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité
 Mise en œuvre des moyens d'extinction
 Exercises d'extinction sur feux réals
- Exercices d'extinction sur feux réels
- Protection individuelle